

MUNICIPALITÉ DE GRANDSON

Programme de législature 2021 - 2026

Préambule

Malgré les incertitudes et les craintes mondiales de ces dernières années, la Municipalité se doit de définir un fil rouge nécessaire au pilotage des affaires communales. Il s'agit d'un point de référence, d'un dénominateur commun qui guidera les actions et décisions du collège municipal en prenant en considération les défis du passé, les projets actuels et en y intégrant les enjeux futurs. Le programme de législature fournit donc une vision du développement de la Commune de Grandson et des axes dans lesquels la Municipalité entend inscrire son action pour les 5 prochaines années, ceci tout en garantissant une certaine continuité des investissements consentis lors de la législature précédente.

Vision à moyen terme

De nombreux enjeux attendent la Commune de Grandson ces prochaines années. Dès lors, il convient d'anticiper, de prioriser et de prévoir les prochaines étapes clés du développement communal.

Dans cette perspective, la Municipalité envisage son avenir en s'appuyant sur les axes de développement suivants :

- en termes de développement économique, par la volonté de soutenir un développement harmonieux et diversifié des activités, de créer des conditions favorables au soutien des emplois et des prestations proposées par nos artisans, nos industries et nos commerces. Le tout s'inscrivant dans un souhait de collaboration intercommunale, consolidant ainsi le rôle de centre régional acquis par la Commune.
- en termes de cadre de vie, par la recherche permanente du bien-être de ses citoyens concrétisée par des actions et mesures visant à offrir un cadre de vie agréable et de ses collaborateurs par des conditions de travail motivantes.
- En termes d'environnement et de paysage, par sa volonté de veiller à la préservation de la biodiversité, par la prise en considération des enjeux climatiques à un niveau communal et par l'amélioration des ressources naturelles de qualité qui caractérisent la commune de Grandson, le tout, en s'assurant du respect de la qualité paysagère.

Principes de fonctionnement

La poursuite d'une politique communale contribuant à la réalisation de cette vision passe par la définition d'objectifs relatifs à des problématiques clairement identifiées et justifiant des interventions adéquates. Ainsi, le programme de législature 2021-2026 comporte 22 objectifs distincts répartis selon 10 thèmes principaux et engendrant des activités spécifiques. Chaque projet sera accompagné d'un suivi des réalisations permettant de mesurer régulièrement son état d'avancement ainsi que son taux de réussite.

La réalisation des objectifs fixés incombe à la Municipalité. Il est également de sa responsabilité de créer des conditions cadres favorables.

Les thèmes stratégiques

1. Bâtiments & infrastructures

Objectif	Projets
Mettre aux normes les bâtiments et installations techniques communaux	Conduire avec l'ASIGE et le RADEGE l'analyse en matière d'accueil scolaire et de jour des enfants selon le plan de développement commun.
	Bilan énergétique des bâtiments communaux
	Analyse des besoins et des synergies avec les sociétés locales en matière de locaux et d'infrastructures.

2. Développement économique et touristique

Objectifs	Projets
Conduire une réflexion sur les zones d'activité à maintenir et à développer sur le territoire communal de Grandson dans le cadre de la réflexion régionale	Finaliser le développement du site stratégique de la Poissine et procéder au redimensionnement des autres zones d'activités selon le PDRZA.
Soigner les relations avec les différents acteurs des milieux économiques (commerces, artisans et industries)	Organiser une rencontre annuelle avec les entreprises de la région, p.ex. sous forme d'une conférence thématique organisée en collaboration avec la SIC et l'association des commerçants (ACGT).

Prendre en considération les différents aspects liés au développement urbain et touristique de la Commune	Evaluer les attentes, les manques et l'évolution potentielle de l'économie locale.
	Maison des Terroirs (ATRG) - viabilité et avenir ?
	Réouverture et maintien d'un point i sur Grandson.
	Création d'une entité de gestion du pôle économique de la Poissine.
Encourager et soutenir le tourisme doux et de proximité	Favoriser la mobilité douce et les transports publics par le biais des acteurs locaux.
	Encourager l'organisation de manifestations durables.

3. Développement urbain, agglomération et mobilité

Objectifs	Projets
Poursuivre les projets d'aménagement du territoire et les projets d'infrastructures dans le cadre du PDCom et de l'AggloY	Finaliser les projets en cours (Bas-grandsonnet, place du Château, Borné-nau, coteau des Remparts).
	Mise en œuvre des aménagements liés au bruit routier.
	Finalisation du PACom.
	Requalification des espaces urbains et de loisirs, en particulier ceux du centre des Tuileries et de la zone sports-loisirs des Tuileries.
Promouvoir la mobilité durable	Réflexion sur l'aménagement urbain (bancs, bornes de recharge, abribus, etc.), les places de stationnement vélos et vélos en libre-service ainsi que les itinéraires.
Adaptation urbanistique au changement climatique - transition énergétique	Lutte contre les îlots de chaleur - favoriser la construction de bâtiments durables et respectueux de l'environnement.
	Augmenter les surfaces perméables sur le territoire communal.
Encourager une part de LUP dans les projets de construction	Implantation au travers des projets de développement de logements à loyer abordable et/ou adapté.

4. Environnement & énergie

Objectifs	Projets
Renforcer et favoriser la biodiversité	Encourager les plantations vivaces et la gestion différenciée.
	Favoriser les projets de nature en ville.
	Assurer, avec les acteurs locaux et cantonaux, une meilleure protection des zones alluviales.
	Maintenir, encourager et revitaliser les zones de vergers sur le territoire communal.
	Finaliser le règlement de protection des arbres.
Diminuer la pollution lumineuse	Mener à terme le programme de renouvellement du plan directeur de l'éclairage public.
	Etendre les projets d'éclairage dynamique aux rues résidentielles.
	Sensibiliser les habitants et les commerçants de Grandson à la pollution lumineuse.
Diminuer l'apport d'eaux claires parasites dans le réseau d'évacuation des eaux	Poursuivre la mise en séparatif des collecteurs communaux en fonction des projets d'infrastructures.
Favoriser la transition énergétique	Mettre en œuvre le PECC.
	Sensibiliser les habitants et les commerçants de Grandson aux problématiques énergétiques et environnementales.

5. Finances & administration

Objectifs	Projets
Maîtriser l'endettement communal et assurer un suivi financier	Mise en place d'un programme de suivi (PHISA) et monitoring permettant l'établissement de ratios.
Améliorer l'efficacité des services communaux	Mener une réflexion sur l'organisation des services.
	Etablir et déployer une politique RH.
	Mise en place et développement de l'infrastructure informatique et des e-prestations.

6. Politique de communication

Objectif	Projets
Coordonner la diffusion de l'information aux habitants, quels que soient leur âge et leur connectivité	Mener une réflexion sur la fonction du site Internet et des outils 2.0.
	Mettre en œuvre les mesures et moyens de communication adaptés.

7. Qualité de vie et santé

Objectifs	Projets
Evaluer les attentes générales de la population et des collaborateurs de la Commune	Développer un programme santé/sécurité au travail avec et pour les employés communaux.
	Renforcer le sentiment d'appartenance et de cohésion du personnel communal.
	Réaliser un sondage par thématique sur les attentes de notre population.
Développer une politique de sport et santé	Développer le label « Commune en santé ».
Développer et maintenir les liens intergénérationnels et favoriser la convivialité et la bienveillance au sein de la Commune	Collaborer avec les institutions et sociétés locales visant à intégrer les personnes isolées.

8. Relations intercommunales

Objectifs	Projets
Assurer le rôle de centre régional	Mutualiser les ressources humaines et techniques spécialisées internes selon les opportunités.
	Mettre en place une rencontre annuelle régionale des Municipalités.
	Développer des services à la population.

9. Sécurité

Objectifs	Projets
Développer des prestations correspondant aux besoins de la population	Renforcer les synergies avec le poste local de la gendarmerie cantonale.
	Mettre en place des actions de prévention en fonction des besoins.

10. Valorisation du patrimoine

Objectif	Projets
Valoriser et promouvoir les éléments faisant partie du patrimoine communal naturel et bâti	Mettre en avant la valeur du patrimoine forestier et de ses ressources, rapprocher les citoyens des forêts et des alpages.
	Finaliser et appliquer le plan de gestion intégré des Grandsonnaz.
	Documenter et soutenir l'entretien du patrimoine historique et bâti.

Conclusions

Les thèmes stratégiques incluant les objectifs et projets présentés dans ce document démontrent la volonté de la Municipalité d'aller dans le sens d'une politique d'ouverture, de développement durable et de proximité en faveur des citoyennes et citoyens. Dans le même temps, elle souhaite aussi développer, avec ses partenaires nationaux, cantonaux, et régionaux les synergies nécessaires et utiles, seules garantes d'une bonne utilisation des deniers publics et d'un développement harmonieux et durable.

La Municipalité, avec le soutien de ses services, mettra tout en œuvre de manière à finaliser les activités décrites et atteindre les objectifs fixés. Elle ne pourra cependant le faire qu'en étroite collaboration avec le Conseil communal et les habitants de Grandson.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Le Secrétaire:

Antonio Vialatte

Eric Beauverd

Grandson, le 2 février 2023